



Rejoignez l'Alliance Coopérative
Internationale

**Faites partie de ce mouvement
mondial**



Le représentant du mouvement coopératif mondial

L'Alliance coopérative internationale est une association internationale à but non lucratif créée en 1895 pour promouvoir le modèle coopératif. L'Alliance est le porte-parole mondial et constitue un forum de connaissances, d'expertises et d'actions concertées pour et sur les coopératives. L'Alliance est l'organisation faîtière des coopératives au niveau mondial. Elle représente 272 fédérations coopératives et organisations dans 100 pays (chiffres de janvier 2014).

Son bureau mondial est établi à Bruxelles (Belgique). Cependant, l'Alliance s'articule autour de quatre bureaux régionaux (Europe, Afrique, Amériques et Asie-Pacifique) et de huit organisations couvrant tous les secteurs de l'économie (bancaire, agricole, pêche, assurances, santé, logement, consommation, industrie & services).

Le plan d'action pour une décennie des coopératives

L'Année internationale des coopératives, proclamée par les Nations Unies, a marqué le début d'une vaste campagne mondiale qui doit valoriser le mode d'entreprendre des coopératives. A la clôture de l'Année internationale des coopératives, les membres de l'Alliance dans 100 pays ont approuvé le Plan d'action pour une décennie des coopératives – la « Vision 2020 » - qui consiste à convertir la forme entrepreneuriale de la coopérative à l'horizon 2020 en :

- Chef de file reconnu de la durabilité économique, sociale et environnementale
- Modèle privilégié des populations
- Forme d'entreprise qui connaît la croissance la plus rapide.

Cette Vision 2020 entend se bâtir sur les acquis de l'Année internationale des coopératives et la résilience dont a fait montre le mouvement coopératif depuis le grand effondrement financier. En poursuivant la stratégie ébauchée dans ce plan d'action, nous nous efforçons d'être au rendez-vous de la croissance au cours de la décennie des coopératives 2011– 2020.

L'Année internationale des coopératives a eu un certain nombre de réalisations significatives qui doivent cependant être perçues dans le contexte des tendances émergentes qui s'imposent et qui pourraient configurer notre politique, nos sociétés et nos économies dans un avenir prévisible. Les coopératives soulagent déjà significativement le lourd fardeau des problèmes planétaires mais, un accompagnement plus adéquat, une meilleure compréhension et reconnaissance leur permettront d'en faire plus.

L'Alliance est en train de stimuler ses engagements pour servir la communauté internationale des coopératives grâce à des initiatives enthousiasmantes du plan d'action tandis que les membres à travers le monde sont en train d'adapter la stratégie à leurs réalités locales. Rejoignez-nous dans la réalisation de la Vision 2020.

Les avantages de l'adhésion

En tant que membre, vous bénéficierez du leadership de l'Alliance Coopérative Internationale dans un certain nombre de domaines et vous jouirez de plusieurs avantages.

L'Alliance est le **forum de l'intercoopération** :

- Développement de relations et de partenariats commerciaux entre les membres
- Foires commerciales
- Accès au réseau de l'Alliance.
- Connexion au réseau mondial de développement

L'Alliance détient la **connaissance du système coopératif** :

- Accès à l'Alliance en tant que ressource d'expertise dans le domaine coopératif, en particulier en ce qui concerne les statistiques, les informations et les renseignements sur les coopératives.
- Participation à des programmes de renforcement des capacités/de formation.
- Échange d'informations et de documents techniques.
- Obtention et accès à des informations sur les coopératives, y compris à des publications régulières.
- Accès aux ressources réservées aux membres, comme les contacts des organisations membres les informations communiquées exclusivement aux membres et les statistiques mondiales sur le mouvement coopératif.

L'Alliance représente le mouvement en tant que **porte-parole mondial** :

- La marque coopérative mondiale et le domaine .coop sont les symboles du mouvement coopératif mondial et de notre identité collective. Inscrivez-vous pour utiliser la marque et le domaine .coop via le site www.identity.coop et pour promouvoir la différence coopérative.
- Définir et promouvoir la différence coopérative auprès des médias et des décideurs politiques.
- Représenter le mouvement coopératif dans les organisations multilatérales, comme l'organisation des Nations Unies, le Comité des normes comptables internationales, l'Union européenne, etc.
- Défendre le mouvement coopératif auprès des gouvernements nationaux à la demande des membres.
- Participer à la gouvernance de l'Alliance.

Qui peut adhérer ?

Nous proposons deux types d'adhésion :

Les coopératives et les organisations qui unissent ou fédèrent des coopératives peuvent devenir **membres** alors que les autres types d'organisations qui ne sont pas elles-mêmes des coopératives mais qui les soutiennent d'une manière ou d'une autre peuvent devenir **membres associés**. Les cotisations sont calculées sur la base d'une formule pour les membres et d'un prix forfaitaire pour les membres associés.

Peuvent accéder au statut de **Membre** :

- les unions ou fédérations nationales d'organisations coopératives
- les confédérations nationales d'unions coopératives (organisations apex)
- les organisations d'entreprises coopératives nationales majoritairement détenues par des personnes (une société coopérative œuvrant à l'échelle nationale dont les membres sont non seulement des personnes, mais peuvent aussi être des entreprises, soit une mixité)
- les organisations coopératives individuelles (coopératives primaires ou de base)
- Les fédérations ou unions d'organisations de coopératives internationales ou régionales (supranationales) . Il s'agit d'organisations ayant des membres dans plusieurs pays.
- Les organisations mutuelles conformes aux principes de la Déclaration sur l'identité coopérative de l'Alliance.

Peuvent accéder au statut de **Membre associé** :

- les organisations qui ne peuvent prétendre au statut de membre, y compris :
 - les organisations qui soutiennent les coopératives
 - les agences et ministères
 - les organisations détenues et contrôlées par des coopératives (entités qui ne sont pas elles-mêmes des coopératives mais qui sont entièrement détenues par des coopératives et non par des personnes)
 - les institutions d'enseignement, de recherche et autres promouvant ou finançant des coopératives et le mouvement coopératif (institutions de formation et institutions semi-autonomes ne comptant aucun membre coopératif)
- les organisations qui peuvent prétendre au statut de membre à part entière, mais qui ne souhaitent pas encore le devenir.

Comment souscrire ?

Si vous souhaitez participer à quelque chose de vraiment unique, rejoignez-nous !
Les organisations candidates doivent remplir un formulaire de demande d'adhésion et l'envoyer—assorti de toutes les pièces justificatives requises—à:

Gretchen Hacquard, Directrice des adhésions par e-mail (hacquard@ica.coop) ou par courrier postal à l'adresse du Siège (cf. ci-dessous).

Vous pouvez commencer le processus d'adhésion en vous adressant au siège ou à l'un des bureaux régionaux ou sectoriels. Votre candidature sera alors examinée aux niveaux régional, national et mondial avant d'être soumise au Comité d'adhésion du Conseil d'administration de l'ACI. Le Comité informera l'organisation candidate rapidement après qu'une décision ait été prise.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Siège de l'ACI

Alliance Coopérative Internationale
Avenue Milcamps 105
1030 Bruxelles
Belgique
Tel: +32 2 743 10 30
Fax: +32 2 743 10 39
E-mail: hacquard@ica.coop
Web: www.2012.coop

Bureaux régionaux

Cooperatives Europe
Bruxelles, Belgique
Tel: +32 2 743 10 33
E-mail: k.niederlander@coopseurope.coop
Web: www.coopseurope.coop

l'ACI Afrique
Nairobi, Kenya
Tel: +254 020 23 23 489 & +265 600 7628
E-mail: ica@icaafrica.coop
Web: www.icaafrica.coop

l'ACI Amériques
San José, Costa Rica
Tel: +506 296 0981
E-mail: info@aciamericas.coop
Web: www.aciamericas.coop

L'ACI Asie-Pacifique
New Delhi, Inde
Tel: +91 11 2688 8250
E-mail: info@icaroap.coop
Web: www.icaroap.coop

Organisations sectorielles

Association Internationale des Banques Coopératives
Paris, France
Tél: +33 1 47 24 90 88
E-mail: sandrine.rodrigues@credit-cooperatif.coop
Website: www.icba.coop
Contact: Mme Sandrine Rodrigues, Assistant

Fédération Internationale des Coopératives et Mutuelles d'Assurances
Cheshire, Royaume-Uni
Tél: +44 161 929 50 90
E-mail: icmif@icmif.org
Website: www.icmif.org
Contact: M. Shaun Tarbuck, Chief Executive Officer

Organisation Internationale des Coopératives Agricoles
Seoul, République de Corée
Tél: +82 2 2080 6120
E-mail: nacfico@nonghyup.com
Website: www.agricoop.org
Contact: M. Won-Byung Choi, Chairperson

Organisation Mondiale des Coopératives de Consommateurs
Bruxelles, Belgique
Téé: +32 2 285 00 70
E-mail: tivanov@eurocoop.coop
Website: www.ccw.coop
Contact: M. Todor Ivanov, Secretary General

Organisation Internationale des Coopératives d'Habitation
iOttawa, Canada
Tél. +1 613 230 22 01
E-mail: NGazzard@chfcanada.coop
Website: www.icahousing.coop
Contact: M. Nicholas Gazzard, President

Organisation Internationale des Coopératives de Pêche
Seoul, République de Corée
Téé: + 82 (2) 2240-04 09
E-mail: iktus@korea.com
Website: www.ifco.coop
Contact: Mr Jong-koo Lee, Chairperson

Organisation Internationale des Coopératives de Production Industrielles, d'Artisanat et de Services
Bruxelles, Belgique
Tél: +32 2 543 1033
E-mail: cicopa@cicopa.coop
Website: www.cicopa.coop
Contact: Helen Robinson, Membership and Administration Officer

Organisation Internationale des Coopératives de la Santé
Madrid, Espagne
Tél: +34 915 957 549
E-mail: jperez@fundacionespriu.coop
Website: www.ihco.coop
Contact: Mr José A. Pérez, Secretariat